

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman : l'habit ne fait pas le moine

Voici une histoire très douloureuse, l'affaire de la Mode du Caire dans les Alpes de Haute-Provence en 1988, une petite fille, Céline Jourdan, violée et assassinée en plein été, et deux suspects qui ont tous les deux des têtes de coupable, sauf que parmi eux il y a un innocent. J'écris cette histoire avec au-kiss, réalisation Céline Le Brasse.

Européen, Christophe Andolat.

La Mode du Caire dans les Alpes de Haute-Provence est un joli petit village de 400 âmes, sernée par les montagnes. Sur la place, il y a un café, le café de la Poste. Tout le monde connaît le patron Gilbert, Gilbert Jourdan et sa petite fille Céline, qui ne vit pas là, mais qui vient toutes les vacances. Et le mardi 26 juillet 1988, Céline, à l'heure du dîner, on ne la trouve pas. Alors son père fait le tour du village, vous n'avez pas vu ma fille, je sais pas où elle était, elle était avec nous au café, on allait passer à table, elle était là il y a dix minutes, putain, là elle a disparu.

Personne ne l'a vu. Alors le père alerte les gendarmes qui mobilisent tout de suite les villageois et quelques vacanciers pour fouiller le village. Et parmi ces volontaires, il y en a un qu'on ne peut pas louper, un tatoué qui s'est installé à la Mode du Caire depuis peu. Didier, il a passé la fin de l'après-midi à boire des bières au café. Et comme il connaît bien la petite Céline, comme il lui arrive de la faire sauter sur ses genoux au bistrot, tout naturellement, il a participé aux recherches. « Tu l'as pas trouvée bizarre, toi, dis-y. Je sais pas, pendant la battue, moi je l'ai trouvée agitée, désordonnée, toi. Bizarre. Je ne peux pas dire du ferment. Bizarre. » Oui, et tatoué surtout, marginale, et donc forcément un peu suspect. Quoi qu'il en soit à la nuit tombe, et Céline est introuvable. Le lendemain matin, les journalistes débarquent à la Mode du Caire. Une petite fille qui disparaît en plein mois de juillet, ça fait toujours une bonne histoire. Et ils tendent leur micro-eau de ses idées là, et ils tombent sur la grand-mère de Céline.

« Elle a disparu dans l'espace d'un quart d'heure, elle a eu disparu, on n'a plus retrouvé. Elle était là avec nous dans le bar parce que dans le bar. Et 9h15, 9h30, on l'appelle pour manger et elle a eu disparu, on n'a plus retrouvé. Il y avait des clients, personne n'en a vu partir, personne n'a vu. Il y a vu du monde, mais vénisant au Moyen-Omar, je pensais pas que ce soit un accident, je pensais plutôt au clim. » La grand-mère pensa à un crime, et elle n'a pas tort. En début d'après-midi, à environ un kilomètre du café de la Poste, au bord d'un torrent à sécher, dans un taillis, on retrouve le corps d'une petite fille, à moitié nue, la tête fracassée par une pierre. Et c'est Céline. C'est Céline. On l'a tué. Et c'est là qu'on en revient à Didier. Le tatoué, Didier gentil, déjeune du village, l'ont vu la veille avec la petite. C'était vers huit heures du soir. Il donnait Céline par la main. Et il allait vers où ? Eh bien il allait vers le camping. « Bon voilà, on vous l'avait bien dit. Didier gentil, le tatoué, et tout de suite interpellé. Et avec lui, un autre marginal du village, c'est qui il habite ? Richard Romand. Lui, les gens du village l'appellent l'Indien, parce qu'il vit dans un typique. Ça va être un original, un parisien d'une trentaine d'années, pieds nus, même en hiver. Et avec ça, sale comme un peigne. Il a une bergerie là-haut, dans les collines avec 30 chèvres, dont il tire un fromage de qualité moyenne, d'après ce qu'on dit.

« Il y avait beaucoup de passages là-haut chez lui, des plus ou moins louches, des gens qu'aux thèmes blafards, les yeux tirés, ils vivaient avec ces chèvres. La dernière fois que je suis allé, puisqu'on a des gens autour, ils vignent. Vraiment, original, les cheveux l'ont tracé, sale, qui fait peur. » Les gendarmes commencent par perquisitionner le typique et la bergerie.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman : l'habit ne fait pas le moine

« Tais, regarde ce que j'ai trouvé. » Une bande de tissus que l'Indien semble utiliser comme peigne et sur laquelle il y a des tâches de sang. Voilà donc Richard Romand et Didier Gentil en garde d'avus à la

gendarmerie. Didier Gentil est interrogé par le patron de la gendarmerie du coin et il passe aux aveux assez vite.

« Oui, d'accord, c'est moi qui l'ai violé, ça, ça, je l'avoue. Mais c'est pas moi qui l'a tué. C'est Richard,

il l'a tué. Je le jure, c'est pas moi. » Pour l'instant, Richard Romand qui est interrogé dans le mur d'un côté nit et puis d'un coup il l'avoue à son tour. « Je l'ai tué, je l'ai tué, je l'ai violé, c'est lit.

Je n'ai rien à ajouter à ça. » En 24 heures de garde d'avus, cette affaire implique et pour bien bordurer leur dossier, les gendarmes organisent sur le champ une reconstitution sur place.

« Bien, gentil, vous allez refaire maintenant les gestes que vous avez faits avant Yain. Allez-y ! »

Didier Gentil attrape un mannequin qui représente la petite série. Il le traîne jusqu'à la rivière et il mime la scène du fiole. « Bon, maintenant c'est à vous Romand, vous refaites exactement les gestes

que vous avez faits. » Et Romand montre comment il a tenté d'étrangler ses lignes, comment il l'a frappé et

comment ensuite il lui a fracassé le crâne avec une pierre. Rien à dire. Ils ont avoué, ils ont refait les gestes. C'est une affaire pliée. C'est une jeune juge d'instruction de 25 ans qui récupère le dossier et donc c'est elle qui les reçoit tous les deux en vue de leur incubation. Didier Gentil d'abord et ensuite Richard Romand.

« Vous pouvez lui retirer les manottes, je vous prie ? Asseyez-vous monsieur Romand. »

« Bien, est-ce que vous avez quelque chose à déclarer ? » Ça, ça c'est la règle. Lors d'un interrogatoire de première comparution, le juge ne peut pas poser de question. « Ouais, oui, j'ai quelque chose à déclarer. J'ai dit aux gendarmes, c'est pas vrai. Je l'ai pas violée. Je l'ai pas tué cette petite fille. Je suis innocent. Il faut que vous me croyez madame le juge. Je suis innocent. Mais alors pourquoi est-ce que vous avez avoué ? Ils m'ont pas vraiment laissé le choix. Ils ont exercé sur moi des pressions supportables. Bien, nous aurons l'occasion d'en reparler dans les semaines qui viennent. Dans l'immédiat peu importe, Romand et Gentil sont inculpés du viole et du

meurtre de la petite scelline et l'écrouillent à la prison des Beaumettes à Marseille.

Et dans la foulée, c'est la curée. La presse dégainé le portrait de deux monstres. Tous les ingrédients sont là. Un tatoué, un indien, deux marginaux, deux coupables. Peu importe les rétractations de Romand. Et du coup, quelques jours plus tard, il y a 100 personnes devant les Beaumettes

qui réclament la peine de mort pour les assassins de cellines. En tête desquelles le père, Gilbert Jourdan, est dans la foulée à Nice, plusieurs milliers de personnes descendent dans la rue, dont le maire de l'époque, Jacques Médecin, qui eux aussi, sept ans après l'abolition, demande le rétablissement de la peine capitale. Pendant ce temps-là, au fond de sa cellule des Beaumettes, Richard Romand continue de dire qu'il est innocent. Mais pour l'instant, personne ne veut l'entendre. Sauf que Romand, et ça, c'est une donnée non négligeable de cette affaire, a une famille. Dites-y, gentil, non. Dites-y, gentil, c'est un enfant de l'adasse.

Il a été abandonné par sa mère à cinq ans. Mais Romand, son père est militaire et surtout son

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman : l'habit ne fait pas le moine

frère Joël est le rédacteur en chef de la revue Esprit. Ça va être un philosophe de gauche très connu. Si Richard Romand est vraiment innocent, si les gens d'armes lui ont arraché ses aveux, il a les moyens de se défendre. Pour commencer, grâce à son frère, Richard Romand en rôle comme avocat, un ténor du barreau de Paris, maître Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme. Et Leclerc et son équipe savent d'entrer qu'ils ont une carte à jouer. Parce qu'ils ont lu le procès verbal des aveux de Richard Romand et ils ont noté par exemple que Romand ne parle jamais spontanément des détails du crime. Il ne fait que confirmer ce que disent les gens d'armes. Par exemple, il ne dit pas, j'ai ramassé une pierre et je m'en suis servi pour tuer Céline. Il dit, la pierre que vous me présentez est bien celle dont je me suis servi pour tuer Céline. Ça peut paraître accessoire, mais c'est essentiel. Il ne révèle rien du crime, rien qui ne soit déjà connu des gens d'armes. Et puis, ce pv d'aveux, comme souvent, est très décousu. Je l'ai sous les yeux. Question des gens d'armes. Qu'avez-vous bu au barre ce soir-là ? Réponse de Richard Romand, j'ai bu au moins un café. Et dans la foulée, sans autre question apparemment du gendarme, je demande pardon à Céline et à ses parents et à Dieu au nom de ma mère.

Et toujours dans la foulée et toujours sans autre question, j'ai tué, j'ai tué et j'ai violé Céline et je n'ai rien à ajouter à ça. Ça saute aux yeux. Ce procès verbal est ce qu'on appelle une synthèse. Il y a toutes les réponses de Romand, mais pas toutes les questions du gendarme. Ça peut

laisser penser que les questions ont été orientées. Et pour Romand qui désormais nient, c'est une carte

à jouer. Cinq mois après la mort de Céline, l'enquête connaît un rebondissement. Là, juge reçoit les résultats des analyses génétiques effectuées sur le corps de Céline. On est en 88. On en est au balbutiement des techniques de l'ADN en matière de police scientifique. Mais là, miracle. Bon, donc on a trouvé deux ADN, alors l'or est inexploitable, mais le second est celui de gentilité. Vous n'avez aucune trace de l'ADN de Romand ? Aucune madame la juge. Y compris, pardonnez

moi cette question un peu pénible, y compris dans la partie annale du corps. Les prélèvements réalisés dans la partie annale, comme vous dites, correspondent à l'ADN de gentilité, excusez-moi. Tiens, tiens, gentil accusé Romand d'avoir sodomisé la petite. Or, c'est lui, c'est lui qui l'a sodomisé. Il a menti. Et s'il a menti une fois, etc., etc. Du coup, fort d'avoir marqué un point, maître Leclerc demande la remise en liberté de Richard Romand. Et ni ce matin, dans un exercice assez éloigné du journalisme titre, on a osé demander la libération de l'un des meurtriers. Peu importe, la demande est rejetée. Romand reste au bommet. Je passe sur le changement permanent de juge d'instruction, trois juges en un an. Mais peu importe pour le coup, parce que dans cette affaire, ça n'est pas un juge qui va faire avancer la justice. C'est un journaliste. C'est assez rare pour le souligner. Il s'appelle Lionel du roi et il est reporter à l'événement du jeudi. Et ce qu'il incite à se lancer dans cette affaire, c'est une incohérence dans les aveux de Richard Romand, qui l'a lu, bien sûr, d'un bout à l'autre. Il y a un truc que je ne piche pas. Romand dit qu'il a violé la petite sédine aux alentours de 21h30. Or d'après le légiste, elle est morte entre 21h00 et 21h15. À l'heure donc où il dit l'avoir violé, elle était déjà morte. Il y a un truc qui ne va pas. Il y a un truc qui ne va pas. Et c'est sur la base de cette incohérence que le journaliste Lionel du roi convainc son

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman :  
l'habit ne fait pas le moine**

rédacteur en chef de l'envoyer à la mode du coeur et pas pour envoyer un papier dans deux jours. Tu prends tant d'accord ? Il n'y a à rien de pressé. Et quand tu as quelque chose de vraiment solide, eh bien on sort un papier. Ok ? Quand il arrive sur place à la mode du coeur, Lionel du roi décide de réinterroger un parent tous les témoins, sans leur dire ses doutes, bien sûr. Ceux qui l'intéressent, ce sont ceux qui disent, j'ai vu Romand partir à telle heure dans telle direction. Et après du roi, avec sa propre voiture, refait le chemin dans un sens et dans l'autre. Et il se chronomètre et il bute sur une incohérence. Total.

Salut, c'est du roi à l'appareil. Bon je crois que j'ai quelque chose, je peux te la faire rapide. À l'heure du crime, entre 20h50 et 21h15, j'ai établi grâce au témoignage que Romand arrive sur la place du village et qu'il s'installe au bar, qu'il prend un café, qu'il achète des cigarettes, et à la fin, tout le monde dit qu'il quitte le village dans la direction opposée au lieu du crime. Donc il ne pouvait pas être au même moment avec Didier Gentil en train de violer, tuer Céline près de la rivière.

C'est impossible. Je crois que je tiens de quoi faire en papier. Je te préviens, ça va faire pas mal de bruit.

Ah ben super Lionel, écoute à toi de jouer. J'attends ton papier avec impatience.

Et le papier sort dans l'événement du jeudi, mais il y a-t-il quelqu'un pour le lire et l'entendre ?

Ça c'est autre chose, ce que disent les gens c'est plutôt haut. Et après toi, pourquoi il s'agit de celui-là ?

Pourquoi il essaie de montrer que l'autre indien est innocent ? Eh ben parce que c'est un gauchiste, c'est un gauchiste qui vaut le secours du frère d'un gauchiste, et puis c'est tout, et c'est que de la canaille,

tout ça, que de la canaille. Mais le fond de l'article, la cohérence au revoir, le fait que Romain ne pouvait pas être à la fois au village et sur les lieux du crime.

Ça pour l'instant, il n'y a personne pour le retenir et personne pour l'entend.

Et quand Lionel du Roi va voir le chef de l'agenda marie, il en prend pour son grade.

Non mais qu'est-ce que vous y connaissez, vous, un interrogatoire ?

Vous croyez que c'est facile de faire avouer les crimes à quelqu'un ?

Ça a pris du temps, Romain résistait, mais il a toujours résisté à l'ordre ici.

Il roulait dans n'importe quoi, sans immatriculation, sans carte grise, sans chaussures, ça ne rirait.

C'est fou, le poids des préjugés dans ce dossier.

Les intiens sont forcément des tueurs, et les gauchistes, des menteurs.

Tous ces gens devraient savoir pourtant que l'apie ne fait pas le moindre.

11 mois après le meurtre de Céline, on a changé de juge, bien sûr.

Et le nouveau juge organise une reconstitution à la mode du quai.

Il fait venir roman et gentil par hélicoptère.

Mais il refuse qu'il participe physiquement à la reconstitution.

Moi, je ne veux pas que les gens du village se jettent sur eux.

Je ne veux pas qu'ils les lynchent, ok ?

On est là pour un acte de justice, on n'est pas là pour une exécution publique, d'accord ?

Donc, eux, ils disent comment ça s'est passé.

Et c'est un gendarmes qui fait les gestes à leur place.

Entendu ? Entendu ? Pas sûr.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman :  
l'habit ne fait pas le moine**

L'opération vire aux punes.  
Les gens autour se mettent à hurler.  
Ils veulent les voir, eux, l'indien est le tatoué.  
Et ils voudraient bien les lâcher là, sur le champ.  
Alors ils essayent de franchir le cordon de gendarmes qui les séparent de la reconstitution.  
L'avocat de Richard Romand, Henri Leclerc, se fait arracher sa chemise.  
Ils se retrouvent torse au poil.  
Et celui de gentil, maître Jurami, est frappé par les gens du village.  
Je ne vois pas pourquoi j'ai été aujourd'hui sauvagement frappé.  
Et je rendrai le coup qui m'a été donné.  
Dépensir d'assasser, nourriture !  
Le père de Céline est plaqué au sol.  
Et le grand-père est clât de colère.  
Il s'est passé comme demande, dans quelle position était Céline ?  
Avec Jean-Ti.  
Et puis on me présente un gendarme qui joue au flipper avec une mannequin sur les genoux.  
Moi, j'avais commencé tout au confiant à faire mon récit.  
Et puis quand je me suis aperçu qu'on m'en prenait pour une com.  
J'ai dit maintenant messieurs, c'est fini, monsieur le juge, c'est fini, je m'arrête parce que vous m'en prenez pour une com.  
C'est une mascarade, c'est un attrapoucouillon, c'est tout ce que l'on veut.  
C'est rien à voir avec une reconstitution.  
La reconstitution, c'est impossible.  
Alors elle est annule.  
Et ensuite, nouveau changement de juge d'instruction.  
Et perte de temps.  
Sauf que deux ans après, le nouveau juge, à son tour, est interpellé par les incompatibilités horaires.  
Et lui aussi, comme le journaliste Lionel du Roi, arrive à la conclusion que Richard Romand ne pouvait pas être physiquement présent sur les lieux à l'heure du crime.  
Et comme les traces de sperme retrouvées sur le corps de Céline n'appartiennent qu'à Didier Gentil, alors plus rien, dans ce dossier, ne justifie de maintenir Richard Romand en prison, rien.  
Il a verti les parents de Céline, diplomatie.  
Je n'ai aucun élément convaincant contre Richard Romand.  
Sur Didier Gentil, je n'ai aucun doute.  
Mais concernant Romand, j'ai décidé de le relâcher.  
Et dans la foulée, il signe une ordonnance de non lieu en faveur de Roi, qui, après 27 mois de détention provisoire, quitte la prison des bohettes.  
Autant vous dire que ça fait un séboï.  
Justice à deux vitesses.  
On inocente un bourgeois parisien, parce qu'il est le frère d'un intellectuel de gauche, défendu par un avocat de gauche, tous pourris.  
Au point que le juge doit venir s'expliquer devant les journalistes.  
J'estime qu'il n'existe pas de charge suffisante pour occuper Richard Romand.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman :  
l'habit ne fait pas le moine**

C'est donc en pleine conscience et en pleine liberté que j'ai pris ma décision.

Ceux qui ont dit que j'ai cédé à des pressions,  
ont le devoir de le prouver ou celui de s'excuser.

Je vous remercie.

Mais c'est pas fini.

Trois semaines plus tard, la Chambre d'accusation annule leur donance de non lieu.

Les Justes pensent qu'entre le début de l'agression et la mort de Céline,

Richard Romand a eu parfaitement le temps de se rendre deux fois au village pour s'y faire voir.

Et donc le 26 avril 1991, Richard Romand retourne en prison.

Ce sera à la cour d'assises de tranchées.

Ils seront jugés tous les deux.

Le procès de Richard Romand et Didier Gentil s'ouvre le 30 novembre 1992 devant la cour d'assises  
de Grenoble.

Les voilà assis côte à côte sur le banc des accusés.

L'Adiens chevelut et le tatoué Didier Gentil,

qui lui a avoué, qui lui ne s'est pas rétracté,

qui lui ne peut pas se défiler puisqu'il est plombé par son ADN,

retrouvé sur le corte Céline.

Il est d'ailleurs resté impassible lorsque sa mère est venue témoigner.

Il n'a pas sourcilé lorsque elle a prononcé cette phrase terrible.

Ce qu'il a fait est atroce.

Didier n'est plus mon fils, je me l'enlève Grenoble.

Brigitte Renaldi n'aura pas.

On s'arrête bien sur longtemps sur la question des horaires.

C'est la clé de tout.

Richard Romand pouvait-il oui ou non être physiquement sur les lieux du crime  
au moment du viol et du meurtre.

Le dossier d'enquête suggère que non.

La plupart des témoins interrogés pendant l'enquête disent qu'ils l'ont vu  
au café entre 21h et 21h30h du crime.

Seulement voilà, 4 ans plus tard devant la cour d'assises,  
et ils ont tous changé de pendule comme un seul homme.

Tous.

Ils s'en souviennent maintenant.

C'est à 8h30 que je l'ai vu.

Je me suis trompé, c'était pas à 9h30, c'était à 8h30.

Je l'ai vu au café à 8h30.

Si c'est 8h30, du coup il avait largement le temps de rejoindre Jean-Tier  
et donc de violer.

Le président s'étonne de leur revirement.

Il bafouille, mais il ne bouge pas.

C'était 8h30 et puis voilà.

Et de toute façon, ils s'enjurent de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman :  
l'habit ne fait pas le moine**

Alors...

Bref, les premiers jours ne sont pas du tout favorables à Richard Romand.

Jusqu'à l'arrivée d'un témoin inattendu.

Il s'appelle Christian Célurier.

Ça n'est pas un habitant de la mode du Caire.

J'étais en vacances à l'hôtel avec ma femme.

Et vers 9h30, j'ai vu l'indien chevelu en pagne qui buvait sur la terrasse.

Ce que je veux dire ici, c'est que quelques jours après le drame,

les gendarmes sont venus m'expliquer que 9h30,

c'était pas possible, que j'avais dû me tromper, que ça collait pas,

que ça serait bien que je change mon témoignage pour dire que c'était 8h30.

Au début, j'ai refusé.

Et puis ils ont insisté en me disant 9h30, ça rendrait service à ce salaud.

Alors j'ai cédé.

Et à l'époque, j'ai changé mon témoignage.

Maintenant que je perçois l'enjeu de tout ça, évidemment, je regrette.

C'est un 9h30 que je l'ai vu.

À un mur-mur, se lève au-dessus du public.

Le vent vient de tourner.

Même l'avocat général a l'air secoué.

Le lendemain, didier gentil, craque.

Je sais pas si Romain, il était là.

J'ai peut-être inventé.

Faut me soigner.

Je te demande pardon à Richard.

Incroyable retournement.

La salle est stupéfiée.

À commencer par la famille de Céline,

ça fait 4 ans que toute la reine est dirigée vers Romain.

Et le coup de grâce vient de l'avocat général.

Je vous demande l'acquiescement de Richard Romain.

Le 17 décembre 1992, à midi, la cour se retire pour délibérer.

Ça dure 5 heures.

Et le verdict découle des débats.

Didier gentil et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Et Richard Romain est acquitté.

Urelement sur les bandes de la famille Jordan.

Le père, l'oncle et le grand-père de Céline sortent de la salle d'audience.

Ils sont furieux.

Et dans un geste de désespoir,

les Jordan brûlent leurs papiers d'identité devant la foule.

Richard Romain est libéré le lendemain matin.

C'est la fin d'un désastre judiciaire.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Richard Roman :  
l'habit ne fait pas le moine**

Et surtout, je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé.  
Qu'est-ce que vous pouvez dire à la famille ?  
Je crois que c'est à leurs avocats de être courageux et de leur dire la vérité.  
Je crois que c'est aussi à vous, la presse,  
il y a eu beaucoup d'émotions dans ce procès que vous avez recueillies.  
Mais c'est aussi à vous, maintenant que vous avez tous les éléments du dossier,  
de pouvoir discuter, chaque point précisément,  
et d'y arriver, et d'y étaler tout ça correctement,  
et que la vérité éclate pour tous.  
Il est libre.  
Il est peut-être tant que la vérité éclate au grand jour.  
Romain a un sérieux problème psychiatrique.  
C'est un malade.  
Avant l'affaire, il a fait deux séjours en hôpital psychiatrique.  
Et après l'affaire en soi,  
la police le retrouve au bord de la scène,  
en train de parler aux armes.  
Et il est à nouveau interné.  
Quand il sort, il va vivre chez sa mère, Antti.  
Il est déclaré adulte handicapé,  
mais comme beaucoup de malades psychiatriques,  
il se soigne mal.  
Ça fait partie de la maladie.  
Et jamais, jamais, il ne retrouve l'équilibre.  
20 ans après le drame,  
on le retrouve mort dans son appartement de Haute Savoie.  
Des centaines d'histoires disponibles sur vos plateformes d'écoute  
et sur europe.fr